



## **Le SPUL dénonce la rupture des négociations avec la direction de l'Université Laval**

**Québec, le 17 mars 2023.** – Il y a quelques minutes, nous avons avisé nos membres qu'en raison d'une impasse constatée à la table de négociation entre nos comités, le conciliateur nommé par le ministère du Travail à la demande de l'Employeur suspendait les négociations jusqu'au 24 mars prochain.

Cette impasse, il faut le rappeler, concerne trois éléments fondamentaux du cahier des revendications déposé par le SPUL le 27 mai 2022 dernier, soit : l'embauche de 100 nouveaux et nouvelles professeur.e.s; l'amorce d'un rattrapage salarial par rapport aux universités comparables et la protection de la liberté académique à travers la reconnaissance que les modalités pédagogiques et le contenu des cours relèvent des professeur.e.s.

Nous dénonçons fermement cette rupture des négociations qui survient après trois semaines de grève, dans le contexte d'une mobilisation historique des professeur.e.s de l'Université Laval et de l'expression de nombreux appuis venant de plusieurs groupes de la communauté universitaire du Québec et du Canada. À ces appuis s'ajoutent ceux d'une vingtaine d'associations étudiantes de l'Université Laval, et ce, malgré le fait que les étudiant.e.s sont directement affecté.e.s par notre conflit de travail.

Cette impasse aurait dû être évitée par le début de négociations sérieuses dès le 27 mai 2022 dernier, date à laquelle les revendications importantes du SPUL ont été transmises à l'Employeur. Malheureusement, à chaque occasion donnée à la direction de l'Université Laval de mener ces négociations avec diligence, on nous a opposé la voie longue : une première rencontre de négociation ayant dû attendre jusqu'à la fin du mois de septembre 2022.

Les solutions aux problèmes qui nous opposent toujours à la Table existent et sont à la portée de la direction de l'Université Laval qui, il faut le rappeler, a dégagé des surplus annuels de 50 millions de dollars (en moyenne) entre 2018 et 2022.

Au cours de la dernière semaine, le comité de négociation du SPUL a fait des efforts importants pour se rapprocher de la partie patronale, en particulier sur la question salariale, malheureusement sans succès. Considérant le fait que nous aurions besoin de 400 nouveaux collègues pour ramener le corps professoral de l'Université Laval au niveau où il le serait si nous avions suivi la même évolution que la moyenne des universités québécoises, nous tenons fermement au recrutement d'une centaine de nouveaux et nouvelles professeur.e.s.

Nous souhaitons trouver une solution négociée aussitôt que possible, et tous les membres du comité exécutif du SPUL et de notre comité de négociation demeurent disponibles pour négocier la voie de passage qui nous permettra de mettre fin à cette grève qui menace la session d'hiver 2023.

– 30 –

**SOURCE : Louis-Philippe Lampron, président**  
**Syndicat des professeurs**  
**et professeurs de l'Université Laval (SPUL)**  
[spul@spul.ca](mailto:spul@spul.ca)  
Téléphone : 418 656-2955  
[www.negospul.ca](http://www.negospul.ca)